

## édito

En ce début d'année, je vous présente au nom de l'ensemble des élus de la communauté de communes nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

En cette année charnière pour les communautés de communes, nous vous présentons les **conséquences de la réforme de la fiscalité locale sur la gestion de notre intercommunalité, consécutive à la suppression de la taxe professionnelle, et l'impact sur la répartition de vos impôts locaux.** Cette nouvelle répartition de la fiscalité locale nous imposera sans doute d'engager une réflexion sur notre action et nos compétences, et plus largement sur notre projet d'intercommunalité, en concordance avec nos nouvelles ressources et dans les limites des marges financières que nous laissera cette réforme.

Dans ce numéro, j'ai souhaité également, et à l'occasion du lancement du contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuelles sur la commune de Lectoure, vous présenter le **détail de cette redevance que la loi sur l'eau a imposée depuis 2005.**

Nous terminons les portraits des maires des dernières communes à avoir intégré la communauté le 1<sup>er</sup> janvier 2010, avant de vous présenter dans les futurs numéros les initiatives locales.

Enfin, et malgré le contexte économique difficile, vous trouverez en dernière page les nouveaux arrivants économiques pour lesquels nous vous informons des **créations, implantations ou reprises d'activités sur notre territoire qui demeure dynamique grâce à leurs investissements.**



Bernard LAPEYRADE  
Président de la CCLG

## Evolution de la fiscalité locale

# QUEL IMPACT SUR LES IMPÔTS LOCAUX ?

Dans le cadre de la réforme sur la fiscalité locale, la taxe professionnelle a été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour être remplacée par un nouvel impôt économique.

Ce nouvel impôt économique, à cotisation territoriale, est composé :

- d'une cotisation foncière des entreprises (C.F.E.), reprenant l'ancienne base de cotisation foncière de la taxe professionnelle
- d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée pour les entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 152 000 €.

De ce fait, l'essentiel de la composante de la taxe professionnelle, à savoir les investissements productifs, représentant auparavant 80% de la TP, ont été retirés du calcul de l'impôt économique. **Ceci représente une diminution de ressource pour les collectivités percevant antérieurement la taxe professionnelle, au premier rang desquelles les communautés de communes à taxe professionnelle unique qui disposaient de cette seule taxe professionnelle comme ressource fiscale.**

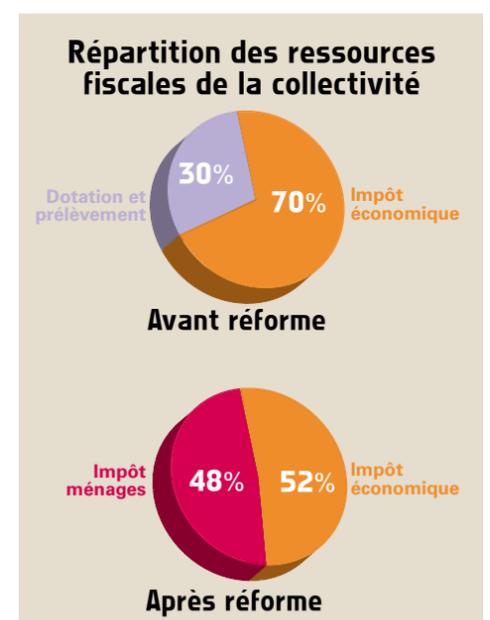
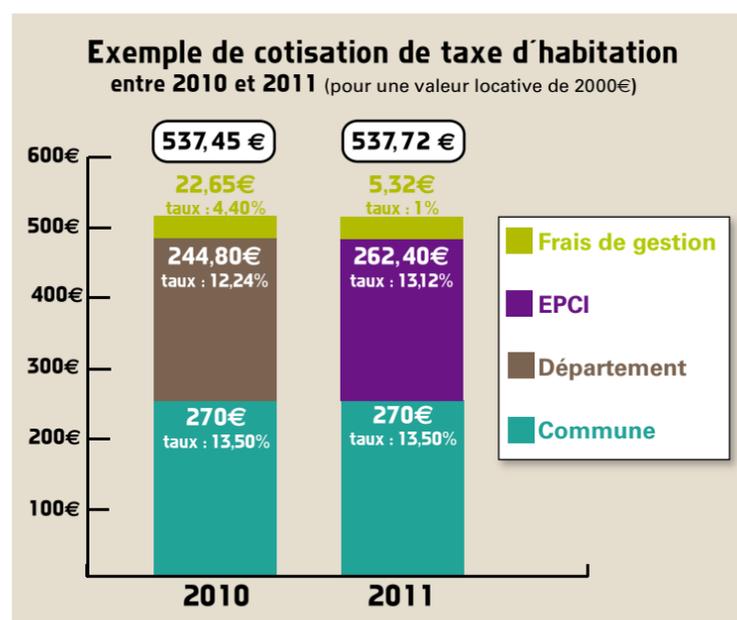
**Ainsi, et afin de garantir aux collectivités locales une ressource fiscale équivalente, la réforme prévoit une très grande modification de la répartition des impôts locaux entre chaque niveau de collectivités (Région, Département, Communautés de communes, Communes).**

>>> **À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, la communauté de communes se voit attribuer la part du Conseil Général de la taxe d'habitation. Vous trouverez donc sur votre prochain avis d'imposition à la taxe d'habitation une colonne "EPCI" qui viendra remplacer celle précédemment du "Département".**

Cependant, vous constaterez des différences significatives concernant les taux appliqués d'une année sur l'autre. En effet, alors que le taux du Département était de 12,24% en 2010, le mécanisme de transfert de cette part d'impôt prévoit également le transfert de frais de gestion de l'Etat au profit de la communauté de communes, autoritairement et sans décision de sa part, portant son taux à 13,12%. **Cette modification ne devrait pas avoir d'incidence sur le montant total acquitté par les redevables, l'Etat s'étant engagé auprès des collectivités pour mettre en place un mécanisme de neutralité** tant pour les contribuables que pour les collectivités, sans toutefois en préciser les modalités pratiques.

Encore une fois, et sous le couvert d'une réforme totalement non maîtrisée et précipitée, l'Etat tente de se présenter en modèle de vertu en diminuant ses frais de gestion de 4,4% à 1% et présentant les collectivités locales comme dépensières et sources d'augmentation d'impôt locaux, alors qu'il leur transfère de plus en plus de compétences et sollicite des interventions de plus en plus larges afin de combler son désengagement pour le maintien des services publics en milieu rural.

**Cette réforme aura à l'avenir des incidences importantes sur la capacité d'investissement de la collectivité. Compte tenu de la nouvelle répartition des ressources de la communauté de communes, les marges fiscales de la collectivité se concentrent dorénavant principalement sur l'impôt ménages, déjà largement sollicité, et pour lequel le Conseil communautaire ne souhaite pas faire peser le poids de la suppression de la taxe professionnelle** ■



P02 : en marche

P03 : forces vives

P04 : zoom

N°28

sommaire

ASSAINISSEMENT & ÉCONOMIE

PORTRAITS de Maires

Les NOUVEAUX ARRIVANTS

janvier 2011

## Assainissement

# SPANC : la CCLG contrôle le fonctionnement de votre installation

Dans le cadre des dispositions des lois du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 dite "loi sur l'eau", imposant aux collectivités locales de mettre en œuvre un **Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)**, sous la forme d'un budget annexe financé par les redevances des usagers concernés, **la communauté de communes a lancé le contrôle de bon fonctionnement des installations individuelles du territoire pour la période 2009-2016.**

Après deux années consacrées à 10 communes du territoire, **l'année 2011 sera quasi exclusivement consacrée au contrôle des installations de la commune de Lectoure.** Cette prestation a été confiée à la SAUR en ce qui concerne la réalisation du contrôle, le suivi administratif et la facturation restant assurés par les services de la communauté de communes. La SAUR prendra contact avec chaque usager afin de lui proposer un rendez-vous pour fixer la date de cette visite.

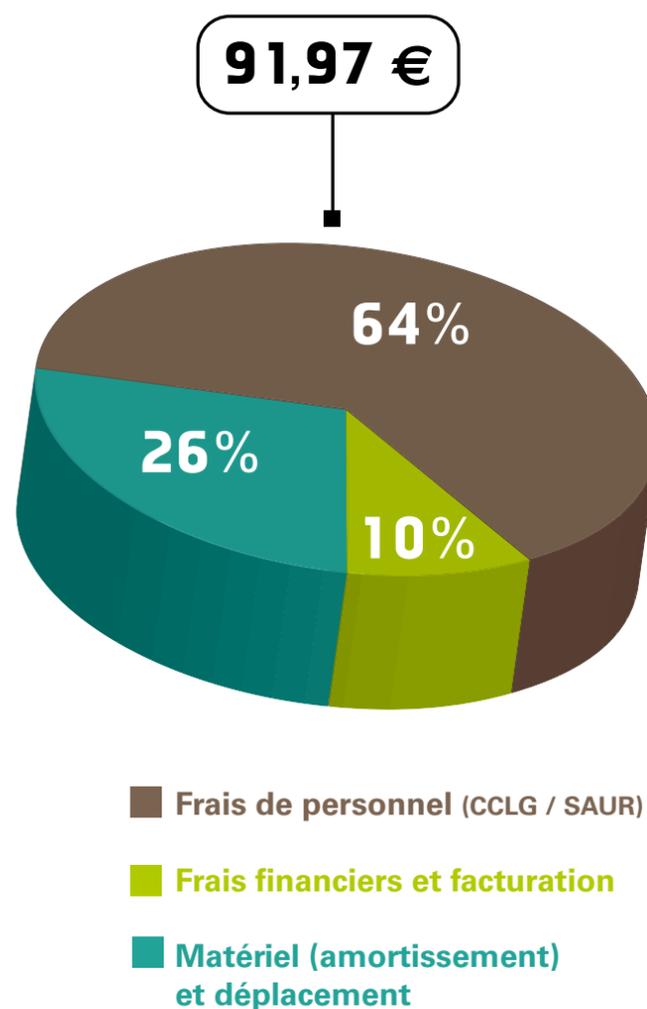
**En contrepartie de cette prestation, les usagers devront s'acquitter d'une redevance de 91,97 € TTC**, payable une seule fois après contrôle effectué, et valable pour les huit années de la période.

### CONTACTS :

→ **INSTALLATIONS NEUVES ET RÉHABILITATION :**  
**Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise**  
**Service technique ANC :**  
 Sandrine DUBUC ou Alexandra LUSSAN - 05 62 64 22 59

→ **CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES : Saur**  
**Technicien ANC :** Elodie BOTTI - 06 60 07 62 88  
**Accueil à Fleurance (95 rue Pasteur) :**  
 - Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30  
 - Le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30  
 - Le jeudi matin de 9h à 12h30.

## Répartition de la redevance "contrôle d'assainissement"



## Action...

### Un accord de partenariat signé avec un territoire catalan : La Comarca de la Selva



Bernard Lapeyrade, Robert Fauria i Danés et Raymond Vall ont signé un accord le 17 septembre.

Dans le cadre des actions développées par le pôle d'excellence rurale (PATS : pôle d'applications des techniques satellitaires), le territoire avec ses partenaires universitaires (le CESBIO) ont été retenus pour un projet de recherche européen (Programme RITA du 7<sup>ème</sup> PCRD).

L'objet de cette recherche portait sur les conditions nécessaires à l'innovation croisant recherche, entreprises et problématiques territoriales.

Cette opération sur deux ans a permis d'expérimenter des pratiques nouvelles grâce à l'utilisation des techniques satellitaires, à la fois sur notre territoire et sur un territoire catalan "La Comarca de la Selva".

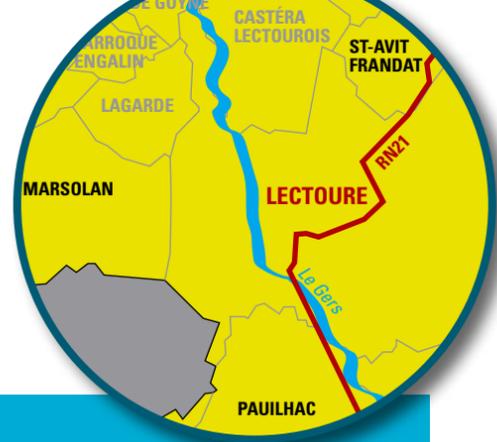
Ces démarches ont été présentées lors de deux colloques, les 16 et 17 septembre derniers.

Le premier avait vocation scientifique, et le second a permis de concrétiser un accord de consortium avec le territoire catalan fixant les pistes de travail pour les années à venir.

Le 29 octobre dernier, une délégation d'entreprises comprenant l'Hôtel de Fleurance et Glozek Gourmet a été reçue par des homologues catalans souhaitant développer des partenariats.

Retrouvez l'actualité complète de la CCLG :

[www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)



5 nouvelles communes ont rejoint la communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Nous vous avons présenté les portraits des maires de Pouy-Roquelaure et Pergain-Taillac dans les précédents numéros. Nous vous proposons ceux des maires de Pauilhac, Marsolan et Saint-Avit-Frandat.

## PAUILHAC



**Une commune au dynamisme démographique significatif**

Gilbert Lafon, maire de Pauilhac depuis 1995, entouré par Sabine Ricaud, secrétaire de mairie et Martine Gondolo, 2<sup>e</sup> adjointe

## En constante évolution

La population de Pauilhac a été estimée à 620 habitants au dernier recensement. Elle est limitrophe des deux communes de Fleurance et Lectoure. Elle compte 2500 hectares et est en évolution permanente. Elle avait 350 habitants dans les années 1960. Ce sont, pour l'énorme majorité, des gens jeunes qui ont fait leur première maison à Pauilhac. Une dizaine d'associations permettent une vie locale riche. L'école fonctionne en regroupement pédagogique avec Terraube et accueille les enfants de 7h30 à 18h30.

GILBERT LAFON est élu au Conseil municipal depuis 1983 et maire depuis 1995. Après avoir exercé 22 ans dans les assurances, il est devenu agriculteur sur la commune. Encore en activité, il gère au mieux le service à ses administrés et passe ainsi un bon mi-temps au service de la commune. Il a choisi cette voie par goût de la politique au sens noble du terme.

Le Conseil municipal comprend autant de femmes que d'hommes. Une conseillère est exploitante touristique, mais dans l'ensemble, les conseillers sont des salariés

du secteur de Fleurance et Lectoure. Le maire rend hommage à Fabien Bailleul qui était exploitant agricole, décédé récemment accidentellement.

Le premier projet du Conseil municipal est celui du **foyer** qui va se réaliser durant l'année 2011, qui consiste en la réfection avec démolition et reconstruction d'une **salle très haute qualité environnementale** (THQE) et représente un investissement de 700 000 euros pour la commune. En 2011 également, il est prévu de **remplacer le système d'assainissement** par un nouveau plus performant pour répondre à l'augmentation de la population. L'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) est en cours.

Une **démarche sur l'accessibilité de la commune** est également amorcée avec la communauté de communes. La limitation de vitesse accompagnée par la création d'espaces verts doit augmenter la sécurité dans le village.

Pauilhac est la dernière commune du canton de Fleurance à avoir rejoint la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise au 1<sup>er</sup> janvier 2010. ■

## MARSOLAN

## Dynamique et conviviale

La commune de Marsolan comptait 429 habitants au dernier recensement. Depuis, l'extension du lotissement communal réalisée par la municipalité précédente avec 10 lots mis à la vente en 2008, acquis en à peine plus d'un an, a porté la population à 450 habitants aujourd'hui.

Par ailleurs, la commune bénéficie d'un **important tissu artisanal**, avec plus de 10 entreprises et depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, un commerce multi-services "Le Chalet de Saint-Jacques".

Une **école maternelle** est implantée à Marsolan, en regroupement scolaire avec Blaziert et Castenau-sur-Auvignon, effectif total : 63 enfants.

**Côté associatif**, le comité des fêtes est très actif, comme l'association des parents d'élèves, l'association musicale, la chorale et le Club des Aînés. Les habitants peuvent pratiquer le sport sur la commune, qui accueille un moto club, une école de moto et une association de gymnastique volontaire. Enfin des tournois de foot sont organisés.

Le maire, DOMINIQUE GONELLA a débuté son cursus professionnel en 1993 à la base Intermarché de Lectoure dont il est responsable du service informatique. Il a accepté de devenir maire de Marsolan en 2008, sollicité par les conseillers, tout en privilégiant le travail d'équipe. Le Conseil municipal se compose de 11 membres, avec une parité respectée.

L'équipe a pour projet la **réfection de la rue principale** dès que les travaux d'agrandissement de l'hôtel "Lous Grits" seront terminés. La mairie a récemment acheté une maison avec dépendance dans laquelle ont été réalisés **un atelier communal et un local associatif** pour les chasseurs. Les travaux de rénovation de la maison sont à l'étude.

Marsolan a adhéré à la communauté de communes de la Lomagne Gersoise au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : **"une nécessité économique et administrative qui permet de nouvelles facilités qui n'existent pas pour une commune isolée"**. ■



**De nouvelles facilités qui n'existent pas pour une commune isolée.**

Dominique Gonella, maire de Marsolan depuis 2008

## SAINT-AVIT FRANDAT



**Une expérience récente mais nécessaire.**

Serge Pivetta, maire de St-Avit-Frandat depuis 2008

## La place du village aménagée

La commune de Saint-Avit-Frandat a une centaine d'habitants. Depuis le dernier recensement, elle compte 3 nouvelles naissances : deux garçons et une fille. Elle s'étend sur 760 hectares de superficie.

Le maire, SERGE PIVETTA est agriculteur sur la commune. Il est producteur de céréales, et de culture maraîchère (melon et ail). Il habite la commune depuis 53 ans. Son mandat a débuté en avril 2008. Il était conseiller municipal depuis 1982, ce qui lui permet de très bien connaître la commune et ses habitants.

**Etre élu, c'est pour lui "une expérience à vivre"**. Il sait que "sur la commune, les administrés demandent tout au maire." De façon systématique, le désir de Serge Pivetta est de faire en sorte que tout se passe bien pour ses administrés.

Le Conseil municipal est composé de neuf élus dont trois femmes. Le premier adjoint est retraité de La

Poste, la seconde adjointe, entrepreneur de maçonnerie sur le village. 4 agriculteurs, un agent de la sécurité sociale à Lectoure et un architecte installé à Valence d'Agen avec une permanence à Lectoure sont également conseillers municipaux.

Dans les projets importants du mandat, il y a eu la **réhabilitation de la mairie**, où désormais on peut être reçu dans des bureaux modernes et spacieux depuis un an. **La place du village, avec une nouvelle aire de stationnement, des espaces verts et un boulo-drome**, font de Saint-Avit-Frandat un village accueillant et sympathique.

**"L'appartenance à la communauté de communes est une expérience récente mais nécessaire. Une bonne chose dont un véritable bilan pourra se faire dans cinq ans."** ■

## BIENVENUE aux nouveaux arrivants !

Disposant d'un observatoire économique, la communauté de communes assure une veille sur les entreprises. La CCLG souhaite bienvenue aux nouveaux arrivants. Dans le cadre de sa mission de développement économique, elle vous informe, de façon non exhaustive, sur les acteurs économiques qui ont créé, implanté ou repris une activité sur son territoire.

### Ils ont créé leur entreprise

■ **01/06/2010 – Dorine Cadreils, Ostéopathe D.O**  
78 rue des remparts - 32390 Montestruc-sur-Gers  
Tél : 06 58 75 62 02 - E-mail : docadreils@yahoo.fr

Diplômée en 2009 de l'Ecole d'Ostéopathie de Toulouse (établissement agréé par l'Etat), Dorine Cadreils installe son cabinet dans sa ville natale, elle travaille aussi en collaboration avec deux autres cabinets à Vic-Fezensac et Condom. L'ostéopathie est une médecine manuelle qui s'adresse au grand public (du nouveau-né aux plus âgés). Cette discipline consiste à déterminer et à traiter les restrictions de mobilité perturbant les muscles, les articulations, les organes, et pouvant provoquer un déséquilibre de l'état de santé. Cette médecine est complémentaire à la médecine générale et ne traite donc pas directement des pathologies. En parallèle, Dorine dispense ses soins via son association ESCULAPE, qui opère au Burkina Faso. Elle est d'ailleurs régulièrement présente sur le marché du samedi matin à Fleurance pour récolter des fonds.

■ **01/07/2010 – Vanneste Mickael**  
Lieu-dit Courtin - 32700 Castéra-Lectourois  
Tél-fax : 05 62 28 86 96 - Mobile : 06 84 46 59 58  
E-mail : vannestemickael@laposte.net

Tout juste diplômé de son CAP en menuiserie, Mickael Vanneste entreprend de créer son entreprise dès janvier 2010. Conseillé par la CCLG et par la Chambre des métiers du Gers, ce jeune artisan a bénéficié du dispositif NACRE lui permettant de financer ses investissements de départ. Ses clients sont majoritairement des particuliers chez qui il effectue des installations spécifiques : portes, fenêtres, volets, cuisines, parquets, lambris... Enfin, il n'hésite pas à se déplacer pour vous apporter un conseil et un service adéquat, que vous habitiez à Fleurance ou bien à Agen.

■ **01/07/2010 – Sud Loca Scraper, Laurent Juvet**  
Pépinière d'entreprises ZI la Couture – 32700 Lectoure  
Tél : 06 66 41 14 19

Laurent Juvet est un jeune entrepreneur à la tête de Sud Loca Scraper, entreprise créée en juillet 2010, spécialisée dans les travaux de terrassement et de décapage. Grâce à un ensemble de tracteur et décapeuse tractée avec guidage laser, Sud Loca Scraper propose ses services à la fois aux professionnels et aux particuliers. Cet équipement permet de répondre à de nombreux chantiers : routes / autoroutes / voies de chemin de fer ; terrassements de grande envergure ; décharges et enfouissements ; projets commerciaux et résidentiels ou du défrichage de terrain. L'objectif est d'apporter aux clients un travail de qualité alliant économie, écologie et flexibilité. Bénéficiant d'un équipement performant, l'entreprise peut apporter un travail à moindre coût avec une productivité supérieure à celle d'un matériel classique ce qui au final permet une meilleure flexibilité dans la conduite du chantier.

■ **15/07/2010 - Rodolphe Missio**  
"Primeur", 88, rue Nationale – 32700 Lectoure  
Tél : 06 46 34 33 52

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 (fermé le dimanche après-midi). Un nouveau primeur a ouvert à Lectoure au printemps, et un jeune couple vous ouvre les portes de leur boutique. Rodolphe et Marie-Christine Missio vous accueillent et vous conseillent sur une gamme de produits frais, au rythme des saisons. Ancien responsable d'exploitation de la base Intermarché de Lectoure, Rodolphe est sur le territoire depuis 25 ans et connaît une grande partie des producteurs locaux. Le primeur travaille en permanence avec une dizaine d'entres eux, et vous retrouverez des produits tels les pruneaux des Vergers de Beausoleil, producteur à La Romieu, ou bien encore en exclusivité dans le magasin l'huile de tournesol et de soja bio de Mme Colas à Lectoure ou bien l'huile et la farine de noisette de la famille Carayon, à Castet-Arrouy.

■ **05/09/2010 - Le Chalet de Saint-Jacques, Corinne Caumontat**  
Lotissement - 32700 Marsolan - Tél : 05 62 68 96 97

Depuis septembre dernier, le village de Marsolan a retrouvé un commerce : l'épicerie de proximité "Le chalet de Saint-Jacques", gérée par Mme Corinne Caumontat. Elle a fait l'objet d'un reportage du journal de 13h de Jean-Pierre Pernault diffusé le 4 octobre 2010. Le petit commerce comble un vide qui durait depuis 35 ans et évite à la population locale de faire plus de 10 km pour acheter du pain. Comme l'explique Mme Caumontat "on dépanne les villageois", mais force est de constater qu'en proposant des produits alimentaires frais, des produits d'entretien, des conserves (produits locaux), des boissons chaudes à emporter, l'épicerie devient un véritable lieu de vie à Marsolan. Surtout que le chalet fait également dépôt de pain, de gaz et de presse (La Dépêche du Midi, le Midi Olympique, Le petit journal, Le petit Bleu). Situé à proximité des chemins de St Jacques, le commerce permettra pendant la saison aux pèlerins et randonneurs de se ravitailler et d'acheter des produits en portions individuelles ; idéal avant de se lancer dans des grandes marches. L'épicerie est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 17h à 19h, ainsi que le dimanche matin à partir de 8h30. Evidemment, à partir du printemps ces horaires évolueront.

■ **15/09/2010 – L'ABoutique, Valérie Casemajor**  
62 rue Nationale – 32700 Lectoure – Tél : 05 62 28 51 98

Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30, ouverture à 9h30 le samedi et dimanche (fermé le dimanche après-midi). L'ABoutique est une épicerie certifiée Agriculture Biologique et référencée par l'Agence BIO, qui vous propose un rayon de fruits et légumes, bio et de saison, en provenance de producteurs locaux. L'épicerie propose aussi une gamme de produits secs et courants : pain bio, œufs, céréales, huiles, riz, épices... La gérante, Valérie Casemajor, s'est associée avec son compagnon Didier Poglio, agriculteur bio à Marsolan, afin de créer un point de vente ouvert à tous les producteurs bio du territoire. L'objectif de cette association en vente directe est de distribuer des produits frais sans intermédiaires de manière à proposer des prix accessibles à tous. Vous pouvez retrouver les infos de l'ABoutique sur <http://laboutique.ab.over-blog.com>

■ **01/12/2010 - SARL Matières à Idées (M.I.D.)**  
Pépinière d'entreprises ZI La Couture – 32700 Lectoure  
Tél : 05 62 29 52 50

La SARL Matières à Idées s'est installée à la Pépinière depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010. La volonté des trois associés à l'origine de cette création est de développer une triple activité : création de mobilier, architecture d'intérieur et vente de luminaires. Pour cela, les jeunes entrepreneurs bénéficient d'une solide expérience de plus de 10 ans dans les domaines de l'ébénisterie et de l'architecture. Positionnée sur un marché de moyen et haut de gamme, M.I.D. conçoit des pièces de mobiliers design (tables, meubles de bar, objets d'art). Concernant les prestations proposées en architecture elles s'adressent à la fois aux professionnels et aux particuliers pour les projets de décoration d'intérieur, de réagencements de maisons ou magasins et de réhabilitation. Enfin l'entreprise sera pour la France le distributeur exclusif d'une gamme complète de luminaires de la marque Climax (lampes, appliques, spots) à destination des professionnels.



**Le service économie de la CCLG est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise.**

Contact : 05 62 29 52 40

Courriel :

[service-economie@lomagne-gersoise.com](mailto:service-economie@lomagne-gersoise.com)  
[economie@lomagne-gersoise.com](mailto:economie@lomagne-gersoise.com)

### Ils ont implanté une entreprise

■ **01/09/2010 - Centrakor**  
Av. du corps Franc Pommiers - 32500 Fleurance  
Tél : 05 62 62 23 12

Une nouvelle enseigne commerciale s'est ouverte début septembre dans la zone commerciale de Fleurance : Centrakor. En bordure de RN 21, le magasin propose sur une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> plus de 10 000 produits à petits prix dans les domaines de la décoration, du bazar, des cadeaux et des loisirs. Cette enseigne nationale (plus de 200 magasins) est spécialisée dans les articles de bazar et de droguerie. Cette création permet de répondre à une vraie demande de la part de la population locale et permet de combler un vide au niveau départemental sur ce type d'enseigne qui commercialise des produits peu chers destinés à la vie quotidienne. En outre le gérant, M. Patrice Chuisa, insiste sur sa volonté d'inscrire son magasin dans le territoire de la Lomagne Gersoise, en recrutant des jeunes fleurantins. L'entreprise compte aujourd'hui cinq salariés tous issus des environs. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Il est également ouvert le dimanche de 14h30 à 18h.

■ **01/09/2010 - Créa Brod**  
61 rue Roger Trémoulet - 32500 Fleurance  
Tél : 05 62 06 18 51

Auparavant installée à l'Isle-Bouzon, Céline Loubet a ouvert son magasin dans les anciens locaux de MariBobine. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, elle propose ses différentes prestations : broderie machine, retouche sur tous types de textiles (vêtement, linge de maison et de nuit). Bien évidemment les clients pourront trouver tout le matériel nécessaire dans l'espace mercerie (fil, aiguille...) pour faire eux-mêmes leurs retouches. Les broderies sont faites à la demande et s'adressent aussi bien aux particuliers et aux professionnels qui souhaitent personnaliser leurs linges ou textiles. Madame Loubet propose également des services de dépôt pressing et de relais colis. Enfin durant l'année seront organisées des démonstrations de broderie machine, de tricotage et de diverses activités manuelles : points de croix, peinture sur tissu... Le magasin est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; et le samedi matin.

■ **01/10/2010 - EDMI**  
11 route de Lectoure - 32340 Miradoux  
Tél : 05 62 28 13 19



L'entreprise EDMI (Entreprise Dépannage Maintenance et Installation) de M. Jérôme Molié s'est installée depuis le 1<sup>er</sup> octobre à Miradoux. L'entreprise est là pour vous guider dans toutes vos démarches, aussi bien pour vos travaux que pour vos dépannages, ou votre électroménager. Les prestations proposées sont complètes : installation chauffage / climatisation (énergies renouvelables) ; plomberie / sanitaire ; installation électrique ; fourniture et pose d'antenne, TNT ; vente et réparation d'électroménager (marques atlantic, Daikin, LG). Une grande attention est portée aux énergies renouvelables et au respect de l'environnement avec notamment l'installation de chauffage par panneaux solaires, par pompe à chaleur ou de chauffe-eau thermodynamique. Le magasin d'accueil et d'information est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h.

### Ils ont repris une activité

■ **01/04/2010 – Tabac presse, Danièle Ligardes**  
Place Etienne Boué - 32480 La Romieu  
Tél : 05 62 28 09 58

Roméviennaise d'origine, Mme Ligardes a repris le tabac presse du village. A la tête de ce petit établissement installé sur la place Etienne Boué, depuis avril dernier, elle perpétue ainsi la présence de nombreux commerces de proximité sur la commune de la Romieu. Ouvert 7 jours/7, avec fermeture le samedi après-midi (en saison d'hiver) et dimanche après-midi, l'établissement propose tous les services d'un tabac presse : presse quotidienne (nationale et étrangère), bibelots, dvd, tabac, jeux à gratter, bonbons, cadeaux souvenirs, photocopies/fax, papeterie et même jouets. Attentive à la demande de ses clients, Madame Ligardes a notamment développé le rayon librairie qu'elle continue d'étoffer régulièrement.

■ **01/07/2010 – Epicerie Coppi, Maïté Coppi**  
119 rue Nationale – 32700 Lectoure - Tél : 05 62 68 54 09

Ouvert de 7h à 20h30 du lundi au samedi, et de 8h à 13h et 16h à 20h les dimanches et jours de fête. Présente depuis 12 ans dans la région, Maïté Coppi a repris l'épicerie Proxi cet été pour créer sa propre enseigne. Elle vous accueille dans sa boutique, où vous pourrez trouver tous les produits d'alimentation générale mais aussi divers accessoires pour la maison et produits d'usage quotidien. La commerçante met aussi l'accent sur les produits locaux : conserves de charcuterie, de volaille, gâteaux, vins, et fruits et légumes. Enfin, cette commerçante dynamique et souriante ne compte pas ses heures : elle ouvre ses portes la journée non-stop, 7 jours sur 7, et même les jours de fête.

■ **03/09/2010 - La Pergola**  
4 route d'Agen – 32390 Montestruc-sur-Gers  
Tél : 05 62 62 21 80

Originaires de Savoie mais installés dans le Gers depuis 8 ans, M. Belda et Mme Faure ont repris le bar restaurant la Pergola début septembre. Idéalement situé en bordure de RN 21, l'établissement est ouvert 7 jours/7 de 6h à 22h30. La Pergola propose une formule le midi (entrée + plat du jour + fromage ou dessert + quart de vin) pour seulement 11€. Il est également possible d'y manger sur commande le soir. Des animations sont d'ores et déjà prévues avec des soirées à thème certains soirs. Pour les gens pressés, il est possible d'y venir acheter différents sandwiches à emporter.